

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Richard KUBISZ, le Maire.

Etaient présents : MM KUBISZ, GARRIVET, CAILLEUX, VILLIOT, MULLER, GAYNECOETCHE, LABBEZ, LEVASSEUR.

Absents excusés : M. MUNOZ pouvoir donné à M. KUBISZ

Mme PERRIER pouvoir donné à Mme GARRIVET

M. FARTURA pouvoir donné à M. MULLER

Mme NOWAK pouvoir donné à M. CAILLEUX

M. GUINOISEAU pouvoir donné à Mme LABBEZ

Mme VAN ASSCHE

Mme HAVARD

Secrétaire de séance : Mme GARRIVET

ORDRE DU JOUR :

Taux des 4 taxes Rythmes scolaires Lancement travaux divers Décision modificative n° 2 budget communal Indemnité logement instituteurs Questions diverses
--

Approbation du compte rendu de la séance du 22 mai 2017

TAUX DES TAXES (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti, Taxe Foncière Non Bâtie)

Monsieur le Maire ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 6 avril 2017

Les taux d'imposition de la taxe Foncière (non bâtie) doit avoir le même coefficient de baisse, il est donc proposé les taux suivants

Taxes	Taux 2016	Taux 2017	Bases d'imposition	Produit
D'habitation	20,81	19,81	979 000	193 940
Foncière (bâtie)	29,90	29,90	565 300	169 025
Foncière (non bâtie)	58,30	55,50	49 500	27 473

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les taux des taxes pour l'année 2017.

RYTHMES SCOLAIRES

Considérant que les communes ont la possibilité de revenir à un rythme scolaire à 4 jours après avis du conseil d'école ;

Considérant que l'ensemble des craintes exprimées sur les conséquences de cette réforme se sont révélées justifiées et notamment la fatigue des enfants ;

Considérant que les activités périscolaires mises en place seront maintenues pendant les heures de garderie ;

Considérant l'avis du conseil d'école extraordinaire du 23 juin 2017, à la majorité, voulant revenir à la semaine de 4 jours avec un horaire de 08 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi ;

Le conseil municipal,

Décide :

Dès la rentrée de septembre 2017, les écoles maternelle et élémentaire de Péroy les Gombries reprendront un rythme à 4 jours.

LANCEMENT TRAVAUX DIVERS

Les travaux de la mare ont commencé mais suite à une rupture de stock des grés, le chantier ne reprendra qu'en juillet/septembre.

La buse pompiers est installée.

Pour l'évacuation de l'eau il a fallu louer des tuyaux en plus, pour une valeur de 5 640.00 € TTC.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal pour concernant le surplus de facture.

A l'unanimité le conseil municipal accepte le surplus de 5 640.00 €.

DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET COMMUNAL

Afin de pouvoir équilibrer les opération d'ordre du budget communal,

Vu le budget communal,

Monsieur le maire expose la décision modificative suivante :

Désignation	Diminution	Augmentation
D 020 : Dépenses imprévues Invest	2 000.00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	2 000.00 €	
D 15182 : Autres provisions pour risques		2 000.00 €
TOTAL D040 : Opérations d'ordre entre section		2 000.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
A l'unanimité accepte la modification proposée.

INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS EXERCICE 2017

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il doit donner son avis sur le taux de revalorisation de l'indemnité représentative de logement pour l'année 2017, le taux d'augmentation pour 2014 était de 0,50 %.

La progression du taux d'indemnisation pour 2017 est estimée à 0,80 %.

Considérant que Monsieur le Préfet demande au conseil municipal de se prononcer sur le montant de l'indemnité ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;
approuve le taux d'évolution proposé soit : 0,80 %.

QUESTIONS DIVERSES

Démission de Madame Pauline HAVARD au sein du conseil municipal à partir du 1^{er} juillet 2017 pour cause de déménagement.

Il va devenir impératif d'établir un plan d'accessibilité pour les personnes handicapées.

L'UMO propose de nous faire un diagnostic et d'établir le CERFA obligatoire pour un montant de 320.00 € HT.

Offre 2 : offre 1 plus réalisation de plan ERP accessibilité à échelle.

Monsieur le Maire propose de lancer l'étude.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte.

Changement des portes fenêtres de l'école, l'entreprise qui a fait les travaux a cessé son activité.

Suite à la demande d'autres devis pour changer les autres portes fenêtres, l'entreprise FROMENTIN pour un montant de 10 087.20 € TTC a répondu, avec les mêmes prestations que DSL Alu.

Prévision de refaire la peinture de 2 salles de classe

- Un dégât des eaux pour une classe
- Et une autre salle sera repeinte pendant les vacances

Il y a eu plusieurs dégâts suite aux fortes pluies : une salle de classe, la salle multifonction et l'église.

Vente d'eau à Boissy Fresnoy : l'étude ADTO étant finie, il devait être appliqué la taxe au 1^{er} juillet 2017 sur les tarifs que l'on vend à Boissy.

Un huissier est venu faire un relevé du compteur ce jour.

Le contrat CAE de l'accueil se termine fin août.

Madame FARTURA quitte la commune, nous avons donc prévu une personne de Péroy en contrat CAE, pour la former au BAFA et au BAFD.

La cantinière devra également être remplacée.

La séance est levée à 22 h 40

Le Maire,

Richard KUBISZ

Les membres du conseil

M. MUNOZ	Absent	Mme GARRIVET	
M. CAILLEUX		M. FARTURA	Absent
M. VILLIOT		M. GUINOISEAU	Absente
M. MULLER		Mme GAYNECOETCHE	
Mme VAN ASSCHE	absente	M. LEVASSEUR	
Mme PERRIER	Absente	Mme LABBEZ	
Mme HAVARD	Absente	Mme NOWAK	Absente